

AVANT-PROPOS

Athanase David a joué un rôle primordial dans le développement des institutions culturelles au Québec, entre 1919 et 1936 ; il était alors ministre responsable du secrétariat de la Province dans le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau. Politicien hors norme, il aura été un pionnier dans l'élaboration d'une « politique culturelle » avant la lettre pour le Québec. Il est donc pour le moins étonnant que son œuvre écrite soit si peu connue et accessible. Ce livre vise à combler cette lacune.

On trouvera rassemblés ici les principaux discours et écrits que David a consacrés à la culture, dans son sens à la fois sociétal et artistique. Cette sélection a été puisée pour une bonne part dans le seul recueil qu'il ait publié et intitulé *En marge de la politique* (1934). S'y sont rajoutés d'autres textes épars colligés ici et là dans la reconstitution des *Débats de l'Assemblée législative*, dans les Rapports annuels du secrétariat de la Province, ainsi que dans des allocutions radiophoniques et des articles publiés dans des périodiques.

Dans mon chapitre introductif, je tenterai de montrer que l'ensemble forme un tout cohérent d'où émerge une véritable « vision culturelle ». Pour faciliter la lecture, j'ai adopté une structure thématique en deux parties. La première réunit les textes sur le Québec et la société canadienne-française. La seconde, intitulée « Histoire et culture », rassemble des

écrits sur les arts, les lettres et le patrimoine. À moins d'indication contraire, les titres sont ceux que leur a attribués David lui-même. J'ai, par ailleurs, ajouté des sous-titres dans certains textes pour en faciliter la lecture.

Je remercie mesdames Gisèle Lamontagne et Marie Raymond-Clermont, petites-filles d'Athanase David, pour l'ajout de nouveaux documents au dossier, soit un discours du sénateur David, enregistré à la radio, en rapport avec la victoire des Alliés et l'unité canadienne (1945), ainsi que plusieurs photos inédites provenant de la succession David. Monsieur Jean-Paul Moreau, archiviste à la retraite de Bibliothèque et Archives du Canada et président de JPM Productions Inc., (Gatineau), une entreprise spécialisée en duplication de documents audiovisuels, a pour sa part, réalisé le transcodage du discours d'Athanase David de 1945, enregistré sur un support audio de l'époque. La numérisation des photos de la succession de la famille David a été effectuée par madame Chantale Lussier, arrière-petite-fille d'Athanase David. Le Dr Yvette Lemire, épouse de feu le Dr Paul David, m'a également fourni des documents fort utiles. Enfin, monsieur Claude Galarneau, professeur émérite de l'Université Laval, spécialiste en histoire culturelle et membre émérite de la Société des Dix, a bien voulu lire mon manuscrit et y faire des commentaires et corrections pertinentes.

Fernand Harvey
Juin 2012

LOUIS-ATHANASE DAVID: PENSER LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

Fernand Harvey



Louis-Athanase David (1882-1953), secrétaire de la Province (1919-1936)
(BAnQ-Québec, coll. Initiale)

Les acquis institutionnels en matière de culture obtenus grâce à Athanase David sont considérables. Qu'on pense, par exemple, à l'intensification des relations culturelles entre le Canada français et la France, à la bonification des Bourses d'Europe pour les étudiants, à la création des écoles des beaux-arts de Québec et de Montréal, ou encore à la mise sur pied de la Commission des monuments historiques. On lui doit également l'ouverture d'un Service des archives provinciales, la création du Prix David en art et en littérature, la construction puis l'ouverture à Québec du Musée de la province et, enfin, le soutien financier du secrétariat de la Province pour diverses institutions dans le domaine culturel. Jamais, l'État québécois n'était autant intervenu dans le domaine de la culture, si bien qu'on peut parler d'un *avant* et d'un *après* Athanase David¹.

La première partie, *Penser la société et la culture*, rassemble les idées et considérations de David sur la société canadienne-française. On y retrouve les grandes préoccupations de l'homme concernant l'avenir du Québec, le développement de son potentiel économique et l'amélioration du système scolaire dans le but de former de nouvelles élites. Sur ce point, David se révèle, par ailleurs, un ardent défenseur de la place du Québec au sein du Canada et un partisan du développement des relations avec la France. La seconde partie du recueil fait état des idées et des réalisations de David dans le domaine plus spécifique des arts, des lettres, du patrimoine, des archives et de l'histoire.

1 Fernand Harvey, « La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936 », *Les Cahiers des Dix*, n° 57 (2003), p. 31-83.

L'avenir du Canada français

Dans un article intitulé « La mentalité canadienne » (1920), David expose les fondements de sa vision du passé et de l'avenir du Canada français au sein de la fédération canadienne². En substituant au terme de « mentalité », qu'il utilise, celui d'« identité », on peut transposer son propos dans un langage plus contemporain. Pour David, « la mentalité d'un peuple, c'est l'état d'esprit dans lequel il évolue, ou encore la reconnaissance du devoir national par tous ceux qui habitent un pays et qui, dans la vie privée comme dans la vie publique, s'inspirent de ce devoir pour que leurs actes tendent toujours vers un idéal commun ». Cette définition n'est pas sans rappeler celle qu'Ernest Renan avait élaborée pour définir la nation : une sorte de vouloir-vivre collectif³.

Pour David, la mentalité française est celle « de l'art, de la pensée et des idées », tandis que la mentalité anglaise représente « le parfait modèle de l'administration politique et financière ». Il considère que les deux pays, si différents l'un de l'autre, possèdent une « mentalité » propre qui assure leur cohérence. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il n'en est pas de même dans les pays qui ne sont pas de nature homogène, car ils doivent aménager la coexistence de mentalités diverses issues de l'histoire et de la géographie. C'est le cas du Canada où cohabitent, selon ce principe, « deux races aux aspirations

2 *La Revue canadienne*, n° 25 (1920) : 81-101.

3 Ernest Renan, « Qu'est-ce que la nation ? » (1882) Conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882, Paris, Calmann- Lévy, 1882. Un siècle plus tard, Fernand Dumont s'inspirera de Renan dans son livre *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 255 p.

distinctes». Il ne fait pas de doute dans l'esprit de David que le Canada français, fruit de l'histoire, a développé une mentalité qui lui est propre: elle n'est ni française, malgré la fidélité à ses origines, ni anglaise, malgré l'apport des institutions parlementaires britanniques. Cette mentalité est proprement canadienne et résistante à tout effort d'assimilation.

Les Pères de la Confédération, selon David, ont voulu créer une nouvelle mentalité canadienne pour permettre aux deux races d'origine française et britannique de vivre en harmonie au sein de la Confédération. Or, cet idéal avait été remis en cause par «les graves problèmes politico-religieux» qui ont surgi par la suite. David jette le blâme sur les impérialistes dont l'allégeance va à l'Angleterre plutôt qu'au Canada et qui ont répandu, au pays, le mythe de la «French domination». Pour contrer cette menace à l'unité canadienne, il importe de promouvoir l'indépendance du Canada, aussitôt que les circonstances le permettront⁴. Mais il faudra aussi construire une mentalité canadienne qui tienne compte de sa diversité et de l'existence inaliénable du Canada français.

David s'inscrit dans une problématique de construction de l'identité canadienne (*nation building*) inspirée de la pensée de Wilfrid Laurier, certes, mais également des idées nationalistes d'Henri Bourassa et son idée des deux peuples fondateurs. Et, même si pour lui le Canada français équivaut pour l'essentiel au Québec, ses idées ne font pas de lui un nationaliste québécois dans le sillage de Lionel Groulx et de l'Action française.

4 Le Statut de Westminster consacra l'indépendance du Canada en 1931.

David reprend ses idées sur la dualité canadienne et la double appartenance des Canadiens français au Québec et au Canada lors d'un congrès de la jeunesse libérale en 1934. « Vous n'aurez, au Canada, d'unité nationale », dit-il, faisant ainsi allusion à l'homogénéité de la France et de l'Angleterre. Ici, les deux mentalités française et britannique ne pourront jamais se confondre. Unité dans la diversité, telle semble être pour David la formule d'avenir pour le Canada. Pour lui, la double appartenance n'est pas incompatible. On peut, précise-t-il, appartenir « à sa petite patrie, que ce soit le Québec, l'Ontario ou la Colombie-Anglaise », tout autant qu'à sa « grande patrie qu'est le Canada ». Et sa « petite patrie », dans la plupart de ses textes, il la nomme « Québec » ou « le Québec » et plus rarement « la province de Québec », comme le fera plus tard Maurice Duplessis.

Dans un discours intitulé « Le territoire du Québec et son potentiel économique » (1921), David reprend à son compte la thèse d'Étienne Parent et d'Errol Bouchette sur la nécessité du développement industriel du Québec, tout en prenant bien soin de ne pas négliger pour autant l'agriculture et la colonisation. Dans un esprit d'équilibre, il propose le développement en région de petits centres industriels comme Montmagny pour contrer l'émigration désordonnée vers les grands centres urbains.

Si la conquête de la richesse nationale par l'exploitation et la transformation des ressources naturelles est un objectif à atteindre pour les Canadiens français, il doit s'accompagner d'une « recherche de la supériorité » fondée sur l'éducation et la compétence. Cette idée de supériorité, omniprésente dans la pensée de David, s'inspire nommément des économistes

Errol Bouchette et Édouard Montpetit, ainsi que du sociologue français Frédéric Le Play. Elle doit, dès lors, s'inscrire dans une perspective de saine émulation avec le Canada anglais.

David reprend les mêmes idées dans un discours qu'il intitule « Un Québec puissant » (1934), dans lequel il précise qu'« il ne manque plus que le concours de compétence en matière industrielle pour atteindre à la fortune nationale ». Comme d'autres penseurs de son époque, c'est du côté d'une future bourgeoisie industrielle canadienne-française qu'il se tourne afin d'augmenter la richesse nationale⁵. Visionnaire, il considère que l'accroissement des revenus de l'État générés par le développement industriel s'imposera dans l'avenir afin de permettre au gouvernement de combler de nouveaux besoins dans le domaine de l'éducation, de la santé et du bien-être social, puisque la charité privée – entendre ici l'Église catholique – ne pourra plus suffire à la tâche.

David poursuit dans la même veine lors d'un banquet soulignant le 15^e anniversaire de sa nomination comme ministre, en 1934. Il appelle de tous ses vœux l'émergence d'une élite industrielle, commerciale et bancaire, espérant « vivre assez longtemps » pour être témoin d'un tel accomplissement national⁶. Il considère que l'État profitera de la richesse ainsi produite pour développer de nouvelles missions

5 Sur la question de la bourgeoisie canadienne-française, voir: Paul-André Linteau, *Le «retard» du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal Express, 1971, 127 p.

6 «Réformes économiques et sociales», Extrait du discours du 1^{er} décembre 1934 à Montréal.

dans le domaine social, mais il n'évoque à aucun moment le rôle clé que pourrait jouer l'État québécois comme levier économique pour la collectivité canadienne-française, une idée pourtant bien formulée dans les écrits d'Errol Bouchette. Il faudra attendre la Révolution tranquille pour assister au renversement des perspectives, à cet égard⁷.

L'éducation

À titre de secrétaire de la Province, Athanase David se voit confier la responsabilité de l'enseignement spécialisé et de l'octroi des subventions au réseau scolaire. Ces responsabilités expliquent, pour une bonne part, son intérêt pour les questions relatives à l'éducation. Partisan de certaines réformes à l'intérieur du système scolaire, il doit cependant tenir compte de l'hostilité du clergé et des partisans de l'école confessionnelle contrôlée par l'Église catholique. Depuis l'abolition du ministère de l'Instruction publique par le gouvernement de Boucherville en 1875, l'éducation au Québec relevait d'un organisme apolitique : le Conseil de l'instruction publique, lui-même divisé en deux comités : un Comité protestant et un Comité catholique où siégeaient tous les évêques du Québec et un nombre égal de laïcs. Le Conseil de l'instruction publique recevait ses octrois du secrétaire de la Province,

7 Alain Lacombe, *Errol Bouchette, 1862-1912 : un intellectuel*, Montréal, Fides, 1997, p. 128-129 ; 143-156. Au sujet de l'intervention de l'État québécois dans l'économie en faveur des Canadiens français, David ne pouvait aller à l'encontre du libéralisme économique qui prévalait au sein des gouvernements Gouin et Taschereau durant l'entre-deux-guerres, même s'il l'avait souhaité.

mais n'avait pas de comptes à lui rendre quant aux orientations et à la gestion de l'enseignement public.

Une première brèche dans ce système confessionnel est pratiquée par le gouvernement de Lomer Gouin en 1907 avec la création de l'École des Hautes Études Commerciales, suivie de l'établissement de trois écoles techniques placées sous le contrôle direct de l'État. Le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936) agrandit cette brèche par la suite avec l'apport d'Athanase David qui procède à l'établissement de l'École des beaux-arts de Québec (1922) et de l'École des beaux-arts de Montréal (1923). La formation professionnelle et technique échappe donc au monopole de l'Église, au grand dam des milieux catholiques conservateurs. Qui plus est, le débat sur l'instruction obligatoire et la création d'un ministère de l'Instruction publique refait surface au cours des années 1920, alimentée par des journalistes libéraux radicaux, inspirés par la vieille tradition « rouge » du Québec⁸. Athanase David, à l'instar de son chef Louis-Alexandre Taschereau, s'oppose à l'instruction obligatoire et se défend de vouloir transformer le secrétariat de la Province en un ministère de l'Instruction publique. Malgré cela, ses moindres déclarations publiques sont scrutées à la loupe avec méfiance par le clergé et la presse catholique de l'époque⁹.

8 Parmi ces libéraux radicaux, mentionnons le nom de T.D. Bouchard (1881-1962), député du comté de Saint-Hyacinthe (1912-1919; 1923-1944) et ministre dans les gouvernements Taschereau et Godbout.

9 Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau 1920-1936*, Montréal, Guérin, 1973, « L'instruction obligatoire » p. 231-252.

À travers ses discours sur l'éducation, Athanase David se révèle un réformiste prudent, constamment à la recherche d'un équilibre entre les acquis du passé et les nouveaux défis de l'avenir pour le Québec. Ses observations sont souvent générales et allusives, évitant toute référence à des exemples trop précis afin de ménager la susceptibilité du clergé catholique.

C'est donc en s'appuyant sur des principes généraux qu'il étaye son argumentation. Ainsi, dans le nouveau contexte économique et social du 20^e siècle, il considère qu'un peuple doit tendre à la spécialisation des jeunes, sans sacrifier pour autant à l'importance de la culture générale. Une allusion voilée à la formation dispensée par les collèges classiques. Mais il appelle, par la même occasion, à une nécessaire collaboration entre les deux partenaires de l'éducation : l'Église, dont il reconnaît les mérites passés, et l'État responsable de la création de la richesse collective. Dans « Instruire et éduquer le peuple », David établit une distinction entre l'instruction en milieu rural et celle en milieu urbain. L'instituteur en milieu rural se doit de former une relève plus instruite, mais qui demeurera sur la ferme. Par nécessité politique ou par conviction personnelle, David reprend le refrain des élites de son époque, inspirées par l'idéologie agriculturiste¹⁰. Cependant, il prend soin de préciser que le problème de l'école « est tout autre » dans les villes. Inversant habilement le fardeau de la preuve, il considère que les professions

¹⁰ Voir à ce sujet : Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *Écrits du Canada français*, n° 3 (1957), p. 33-117.

libérales et le sacerdoce «ont donné à notre province les hommes les plus marquants». Je crois juste, s'empresse-t-il d'ajouter, que le commerce, l'industrie et la finance fassent maintenant leur part dans le domaine de l'instruction. Il faut, en somme, que les idéaux soutenus par les uns puissent trouver des modalités d'application grâce à la richesse produite par les autres.

Par ailleurs, Athanase David revient sans cesse sur l'idée de développer une élite de spécialistes. S'opposant au stéréotype du Canadien français «scieur de bois et porteur d'eau», il reconnaît que le système d'éducation du Québec a produit une élite politique, littéraire et artistique dont les origines remontent aux années 1840. Mais il faut maintenant se tourner vers la formation d'experts dans tous les domaines, croit-il. La science économique, par exemple, permet de «comprendre l'importance de l'observation et de l'analyse des faits»; ce qui confère à ses diagnostics le sceau de l'autorité scientifique. Puisque les temps ont changé, il importe donc de former des spécialistes, plus particulièrement dans les secteurs industriels et commerciaux, afin d'exploiter nos forêts, nos mines et nos ressources hydrauliques à notre profit. Ses propos rejoignent, à cet égard, ceux de l'économiste Errol Bouchette et ceux de son propre père, Laurent-Olivier David, quant à la nécessité d'une éducation plus pratique¹¹. Il soutient, en outre, que la

11 Errol Bouchette, *L'indépendance économique du Canada français*, Arthabaska, 1906, 334 p. (Voir le chapitre VII, «L'éducation nationale», p. 144-164). Sur les critiques de L.-O. David concernant le système d'éducation au Québec: Yves-F. Zoltvany, «Laurent-Olivier David et l'infériorité économique des Canadiens français», *Recherches sociographiques*, vol. X, n° 2-3 (mai - déc. 1969), p. 426-430; L.-O. David, *Le*

formation de tels spécialistes doit aussi s'étendre au domaine des relations de travail afin d'arbitrer les conflits entre patrons et ouvriers, alors que de nouveaux problèmes surgissent avec le développement industriel du Québec.

Dans un discours prononcé en 1942 et qu'il intitule – contexte de guerre oblige – « Armons notre jeunesse », Athanase David, devenu sénateur, effectue un retour sur ses années de politique active sur la scène provinciale. « Je me rappelle une époque, dit-il, où parler d'éducation, ou, si vous préférez, *instruction* – ce qui ne correspond en aucune façon à ma manière de comprendre l'école – était, pour un laïque, s'immiscer dans un domaine qui ne lui appartenait pas. Les temps, quoique non résolus, sont quelque peu changés... » Notons qu'au même moment, son collaborateur de longue date et successeur comme secrétaire de la Province dans le cabinet Godbout, Hector Perrier, manœuvrait avec une extrême prudence en vue de faire adopter par l'Assemblée législative une loi pour l'instruction publique obligatoire sans se mettre les évêques à dos¹².

Dans ce même discours de 1942, Athanase David ne se prononce pas sur le principe de l'instruction obligatoire. Il se contente d'affirmer, d'une façon générale, que « vouloir améliorer le présent et l'avenir n'est en aucune façon condamner le passé ». Mais il s'avance davantage lorsqu'il est question de l'enseignement de l'histoire et de l'anglais langue seconde. Il

clergé canadien, sa mission, son œuvre, Montréal, 1896, p. 105-113. L'auteur y fait une critique sévère du cours classique, en plus de décrier l'influence indue du clergé en politique. Le livre fut mis à l'index par Rome.

¹² Fernand Harvey, « Le ministre Hector Perrier, l'instruction obligatoire et la culture, 1940-1944 », *Les Cahiers des Dix*, n° 65 (2011), p. 257-268.

manifeste son insatisfaction sur l'état actuel des choses dans les deux cas. Il prône un enseignement de l'histoire qui soit le même au Québec et au Canada anglais. Il aura d'ailleurs l'occasion de lancer un débat au Sénat canadien sur ce sujet deux ans plus tard. Quant à la nécessité d'un meilleur enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles du Québec, cette idée rejoint celle qu'Hector Perrier, son successeur comme secrétaire de la Province, tentera de promouvoir à l'Assemblée législative, sous le gouvernement d'Adélard Godbout, malgré l'opposition des milieux nationalistes.

En conclusion de ses considérations sur l'éducation, David insiste à nouveau sur la nécessité d'un enseignement professionnel et technique adapté aux réalités socio-économiques de son temps. Dégagé de l'obligation de réserve d'un politicien en situation de pouvoir, il se permet une critique plus incisive : « Pourquoi, se demande-t-il, l'école, le collègue, le couvent vivent-ils encore d'une vie qui est d'hier et ne prennent-ils pas contact avec la vie qui est aujourd'hui et qui trop bientôt sera demain ? »

Les relations avec la France

Athanase David a toujours été un chaud partisan des relations entre la France et le Canada français. D'une façon plus générale, il conçoit ces relations dans une perspective de fidélité aux origines françaises du Québec, qui constituent le socle d'une identité canadienne biculturelle en construction. Dans un article publié dans un quotidien parisien à l'occasion d'une visite en France, en 1921, David rappelle aux Français les différentes composantes françaises de l'identité du Québec :

une population d'origine canadienne-française de plus de 5 millions en Amérique du Nord, dont 2 millions de parlant français dans la seule province de Québec où se déploie un système scolaire complet de langue française, de même qu'un droit civil inspiré du code Napoléon et un patrimoine de chansons, de contes et de légendes d'origine française. À ces éléments identitaires, il ajoute les liens actuels de coopération en ce qui concerne les séjours de perfectionnement en France d'artistes ainsi que de diplômés universitaires québécois, notamment dans le domaine de la médecine.

David évoque à nouveau les relations entre la France et le Canada français lors d'un débat à l'Assemblée législative en 1924. Le consul général de France à Montréal, Paul-Émile Naggiar, venait de remettre un présent au premier ministre Taschereau au nom du président de la République. Prenant la parole dans le cadre d'une motion de remerciement, David rappelle les attentes qu'avait suscité la venue en 1854 de *La Capricieuse*, premier navire de guerre français à visiter Québec depuis la Conquête de 1760; une visite qui n'avait pas eu les effets espérés pour la reprise des relations entre la France républicaine et le Canada français catholique. C'est plutôt dans le domaine de la médecine, précise-t-il, que les relations se sont développées en premier lieu. Des médecins québécois sont allés se perfectionner en France et des médecins français sont venus enseigner dans les universités et les hôpitaux québécois, en plus de participer à différents congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, à Montréal. Il poursuit en soulignant que, depuis 1922, le secrétariat de la Province offre quinze bourses annuelles de perfectionnement en France pour des diplômés

québécois et que d'autres gestes de solidarité franco-québécoise sont posés par la France, dont la reconnaissance de certains diplômés des universités québécoises et le don de livres scientifiques à l'Université de Montréal, éprouvée par un grave incendie en 1919. Depuis la Grande Guerre de 1914-1918, la France « nous connaît mieux », d'admettre David. Les différentes missions françaises dépêchées au Canada au début des années 1920 en témoignent, conclut-il.

Les femmes et les professions libérales

L'entre-deux-guerres est marqué par une montée du mouvement féministe au Canada et au Québec. Le droit de vote des femmes au niveau fédéral est accordé en 1917, mais il faut attendre 1940 pour qu'il le soit au niveau de la province de Québec. C'est dans ce contexte d'inégalité des droits que se situe l'accès des femmes à l'université et aux professions libérales à partir des années 1920. Bastion du conservatisme, le Barreau du Québec refuse alors l'admission des femmes dans ses rangs, bien que l'Université de Montréal ait décerné un premier diplôme en droit à une femme, Juliette Gauthier, dès 1928.

Ce contexte n'empêche pas David de défendre avec conviction l'accès des femmes aux professions libérales, en général, et à la pratique du droit, en particulier. En 1931, à l'occasion d'un débat en Chambre visant à modifier la loi du Barreau, il s'oppose à toute limitation au travail des femmes. En vertu de quel principe, demande-t-il, devrait-on établir de telles limites quant à leur place dans l'espace public? Il convient plutôt de reconnaître que « la femme d'aujourd'hui,

avec ses idées modernes, s'est outillée pour occuper n'importe quelle place dans la vie». On ne saurait, selon lui, évoquer une soi-disant psychologie féminine, associée pour certains à une trop grande sensibilité, pour empêcher une femme de plaider en cour ou de devenir juge.

Malgré la pertinence de ses arguments, le projet de loi permettant aux femmes d'être admises au Barreau est battu en Chambre. Ce n'est qu'en 1941, dans la foulée de l'octroi du droit de vote pour les femmes que venait d'adopter le gouvernement Godbout, qu'elles peuvent enfin être admises au Barreau.

L'avenir politique du Canada

Devenu sénateur à Ottawa, Athanase David se préoccupe de l'avenir de la nation canadienne après la Seconde Guerre mondiale. Ses interventions à la Chambre haute témoignent d'une préoccupation constante pour doter le pays de signes distinctifs, tel un drapeau, un hymne national, une fête du Canada, ainsi qu'un prix de littérature aux auteurs canadiens sur le modèle de celui qu'il avait lui-même créé pour la province de Québec en 1922¹³. Cette volonté d'affirmation du Canada en tant que nation émergente dans le concert des nations, David l'a affirmée à plusieurs reprises au cours de sa seconde carrière politique, qu'il mène au Sénat depuis 1940. Cette affirmation souhaitée s'accompagne cependant d'une

13 « Bill concernant la fête du Canada », *Débats du Sénat*, Ottawa, 20 juin 1946, p. 387; 1^{er} juillet 1947, p. 528-532; « Prix de littérature aux auteurs canadiens », *Débats du Sénat*, 19 juin 1946, p. 377-381.

inquiétude quant à l'unité du pays qu'il considère « extrêmement difficile à gouverner à cause de sa situation géographique et des différents éléments de races et de croyances religieuses qui le composent », ainsi qu'il en fera le constat lors d'une allocution à la station de radio CHLP de Montréal, le 30 mai 1945, soit trois semaines à peine après la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Son intervention publique se traduit alors par un appui sans équivoque au premier ministre Mackenzie King, dont il souhaite la réélection.

L'État et l'aide à la culture

C'est à la thématique de l'aide à la culture qu'est consacrée la seconde partie de ce recueil. On y trouve sans aucun doute les idées les plus originales d'Athanase David quant au rôle de l'État dans la culture, qu'il s'agisse des arts, des lettres, du patrimoine ou de l'histoire.

Dans un premier texte particulièrement inspiré sur le sujet, David souligne que la formation d'une élite économique appelle, en complément, celle d'une élite culturelle et artistique. Son approche esthétique est celle des beaux-arts, un courant majoritaire au sein des institutions culturelles de son époque, tant en France qu'au Québec¹⁴. Cette conception de l'art, liée à l'idéal du « beau », touche à la fois la musique, la peinture, la sculpture et toute forme d'art apte à cultiver la sensibilité des uns et des autres.

¹⁴ Sur le courant « beaux-arts » dans les institutions culturelles françaises : Gérard Monnier, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1995 (coll. Folio histoire, 66), p. 207-304.

Selon David, chaque peuple se doit de faire une place à l'art et aux œuvres durables. Les États-Unis constituent, à cet égard, un exemple éloquent. Dans ce pays aux valeurs souvent matérialistes, on a su, après avoir acquis la richesse économique, encourager le développement de la création culturelle chez les écrivains et les artistes, en plus de se doter d'institutions culturelles solides.

Mais comment parvenir à un tel développement culturel chez les peuples peu fortunés, comme c'est le cas des Canadiens français, se demande David? «Par l'intervention de l'État», s'empresse-t-il de préciser. Cet État philanthrope doit soutenir financièrement, encourager et reconnaître les artistes de talent, sans pour autant soustraire la société civile à ses obligations à cet égard. Le progrès artistique et littéraire du Québec doit donc être soutenu au moyen de bourses d'études en Europe, d'achat d'œuvres littéraires et artistiques par le gouvernement ainsi que par des subventions aux organismes culturels, notamment dans le domaine musical.

David en profite pour rappeler le cas malheureux d'Émile Nelligan, son confrère de classe au collège Sainte-Marie. Loin de concevoir cet échec personnel du poète dans l'absolu, il entrevoit plutôt son œuvre comme annonciatrice des foisonnements à venir dans le milieu culturel québécois. Dans une envolée lyrique dont il a le secret, David ne peut s'empêcher de se projeter dans l'avenir: «Vaisseau d'or, reprends ta course; la volonté et l'énergie sont au timon, et ton équipage chante le soleil qui se lève et fait briller ta fine ciselure.» Éternel optimiste, cet homme politique souvent qualifié de rêveur y va même d'une sorte d'intuition prophétique: «On a dit: "Québec attend son heure", mais au fait,

Québec n'attend plus son heure ; c'est maintenant *l'heure du Québec!* À nous de le constater et d'agir!»

Premiers impacts des bourses d'études en Europe

En 1922, David porte de 5 à 15 le nombre de bourses de perfectionnement en Europe qui avaient été créées par Lomer Gouin en 1919, peu de temps avant sa démission comme premier ministre du Québec. Au cours des années qui suivent, il établit avec satisfaction un premier bilan dans le Rapport annuel du secrétariat de la Province : les premiers boursiers qui reviennent après des études de perfectionnement en Europe commencent déjà à créer un professorat de carrière dans les universités du Québec. Fort de ce constat, il prévoit ainsi que, dans dix ans, plus de 200 boursiers viendront enrichir l'enseignement universitaire au Québec¹⁵.

Le prix David

La création du prix David, en 1922, est pour lui l'occasion de faire un plaidoyer en Chambre en faveur du développement de la littérature québécoise, tant de langue française que de langue anglaise. Dans son esprit, ce sont les œuvres littéraires qui constituent l'héritage des peuples depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, en passant par l'effervescence du xvii^e siècle

¹⁵ Pour une analyse récente de l'impact des bourses d'Europe : Robert Gagnon et Denis Goulet, « Les “boursiers d'Europe” 1920-1959. La formation d'une élite scientifique au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1 (automne 2011), p. 60-71.